



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service public de l'emploi SPE
Amt für den Arbeitsmarkt AMA

Service de l'action sociale SASoc
Kantonales Sozialamt KSA

Avenir 20-25

Mesure d'accompagnement destinée aux jeunes en difficulté d'insertion dans la vie professionnelle.

Informations pratiques, 2014

Plan

1. Introduction:

- Présentation
- Contexte
- Historique

2. La mesure « Avenir 20-25 »

3. IPT intégration pour tous

4. Processus de prise en charge

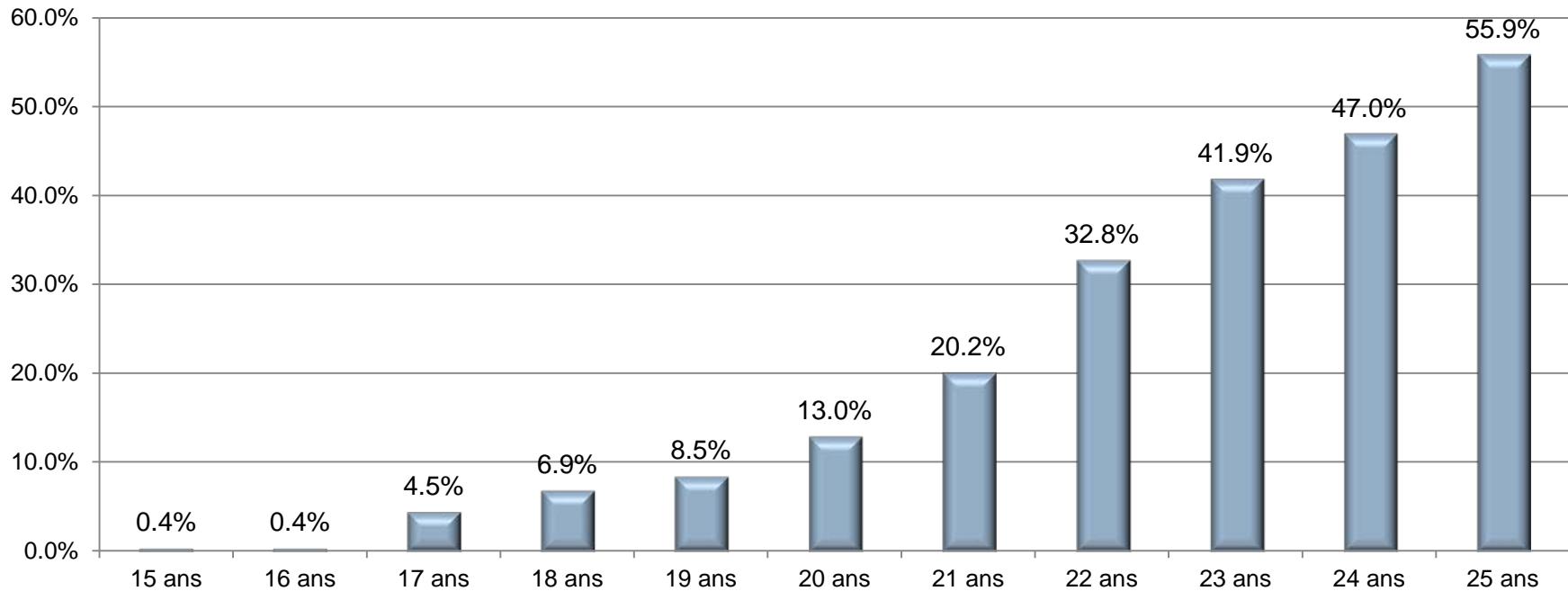
5. Monitorage

6. Questions

1. Contexte

Suivis des jeunes sans solution

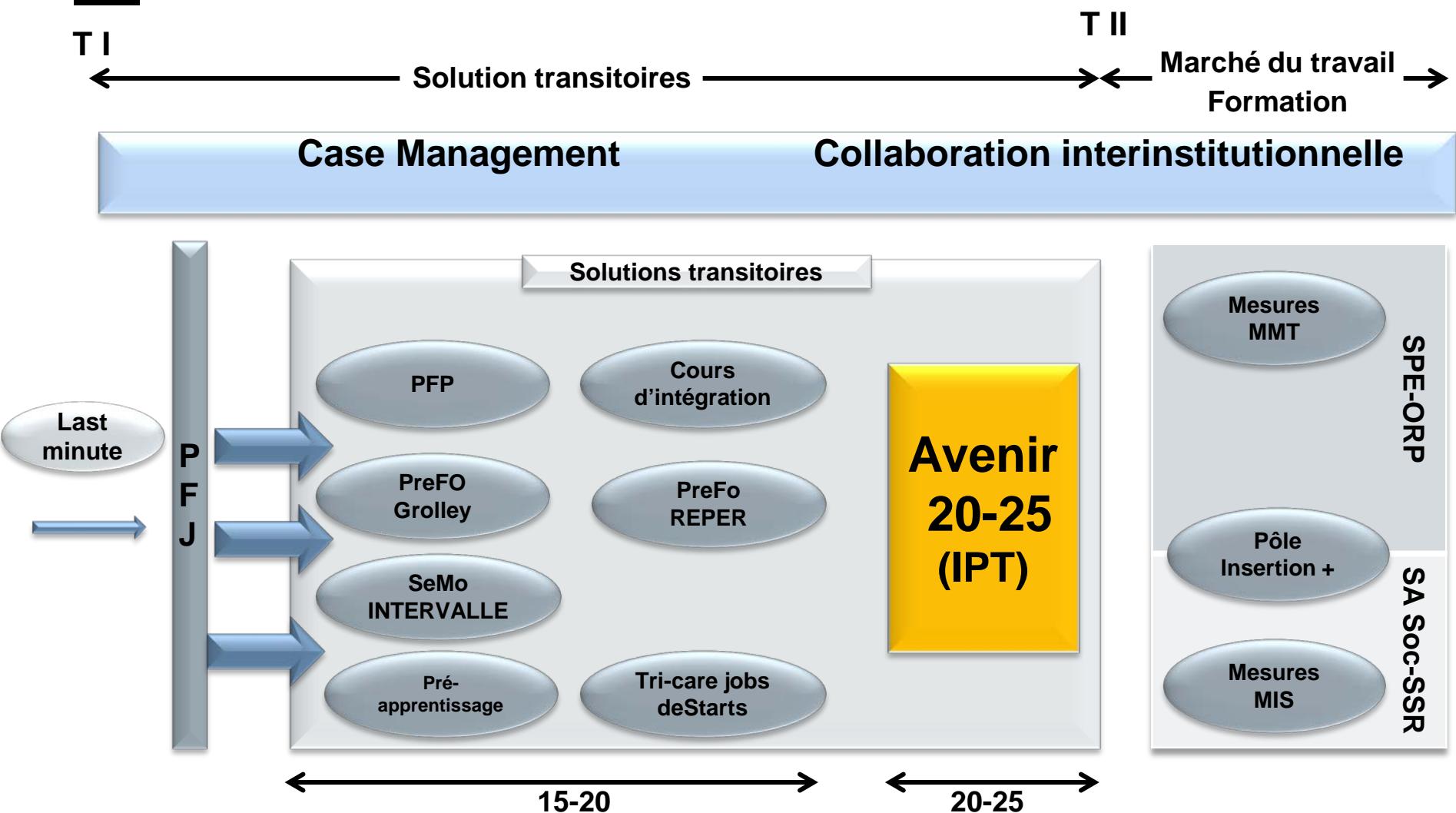
- ▶ Amélioration 15-20
- ▶ 2/3 des jeunes sans solution ont entre 20 et 25 ans
- ▶ 833 jeunes entre 18-25 ans sont à l'aide sociale



1. Historique

- ▶ 2001 **Plateforme Jeunes**
- ▶ 2007 **Commission cantonale pour les jeunes en difficulté d'insertion dans la vie professionnelle (CJD)**
- ▶ 2009 **1^{er} rapport CJD:**
 - Renforcement des mesures et développement de structures fortes qui soutiennent les jeunes en difficulté
 - Collaboration DEE, DSAS, DICS, DIAF
- ▶ 2013 **2^{ème} rapport CJD:**
 - Consolidation du dispositif et développement de mesures complémentaires
 - Réalisation de la mesure « Avenir 20-25 »

2. « Avenir 20-25 » dans le dispositif actuel



2. Bases légales

- ▶ **Loi sur l'emploi (LEMT) et son règlement d'application (REMT)**
 - CJD
 - Plateforme Jeunes
- ▶ **Décision du CONSEIL D'ETAT du 18 décembre 2012**
 - Mandate la CJD pour la mise en œuvre des mesures préconisées (limites des possibilités financières)
- ▶ **Loi sur l'aide sociale (LASoc) du 14 novembre 1991 et son règlement d'application (RELASoc)**
 - Aide sociale
 - Insertion

2. Mission de la mesure

Elaboration de solutions durables

**Insertion dans la vie professionnelle
des jeunes âgés entre 20 et 25 ans sans une formation
professionnelle reconnue**

- ▶ Elaboration conjointe avec le jeune et coordonnée entre les services de solutions aux problématiques sociale et de formation
- ▶ Aide intensive sous forme de coaching

2. Organisation

Pilotage: CJD

Mise en œuvre	SPE	suivi du partenariat (mandat)
	SASOC	coordination et monitorage
Activation et suivi	SSR	identification et suivi des jeunes bénéficiaires
Portail	PFJ	vérification des critères et orientation
Réalisation de la mesure	IPT	accompagnement intensif et coaching

2. Public cible – Critères d'accès

Jeunes entre et 20 et 25 ans sans aucune formation qui:

- démontrent leur disponibilité pour un projet de formation professionnelle
- ne bénéficient d'aucune mesure (LASoc, LEMT, AI...)
- manquent d'autonomie
- disposent d'une solution de financement pour son entretien
- suisse avec un statut LEtr

Autre critères:

- motivation pour suivre une formation
- capacités cognitives et linguistiques
- état de santé permettant de suivre une formation

2. Mise en œuvre

Projet pilote

Durée: automne 2013 - juin 2016

- ▶ 2 groupes de participants seront suivis en rapport avec le cycle de formation (Novembre 2013 - Juin 2015 / Août 2014 - Juin 2016)
- ▶ Il est possible de rejoindre un groupe en cours de cycle de formation

Supplément incitatif:

- ▶ « Avenir 20-25 n'est pas une MIS au sens de la loi sur l'aide sociale (LASoc)
- ▶ En conséquence, la participation à ce programme ne peut pas être encouragée par l'octroi d'un supplément incitatif d'intégration (art. 4 de l'ordonnance fixant les normes de calcul de l'aide matérielle LASoc)

3. IPT intégration pour tous



intégration
pour tous



Avenir 20 – 25
9 octobre 2013

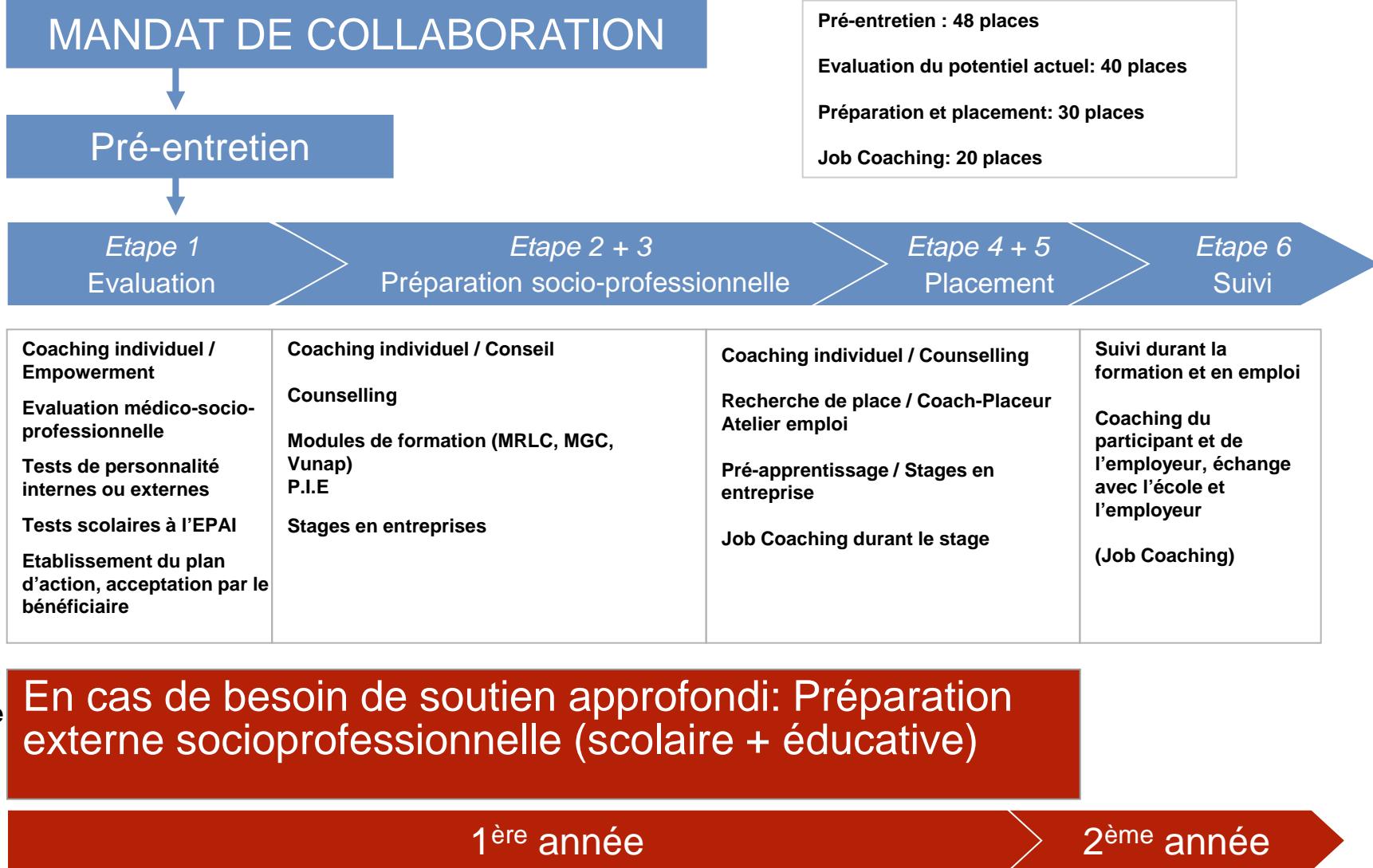
3. La Fondation IPT

- Fondation privée, d'utilité publique et sans but lucratif, **créée en 1972** par des chefs d'entreprise
- Présente à Fribourg depuis 2002, bureaux à Fribourg et Bulle, possibilité de collaborer avec Berne et Payerne
- Mission: **Réinsérer** dans le marché du travail les **personnes** qui ont ou qui ont eu une **atteinte à la santé** ou des difficultés face au marché de l'emploi.
- Expérience dans la recherche individualisée de places d'apprentissage:
- Pour les jeunes adultes atteints dans leur santé
- Pour les adultes n'ayant pas de formation initiale
- Valais: Case Management Formation Professionnelle
- Genève / Vaud / Arc Jurassien / Valais: Jeunes@Work

3.Les professionnels autour des jeunes

- **Jérôme Chopard**, conseiller en intégration et réinsertion professionnelles, actif dans la Fondation depuis août 2009, spécialisé dans l'accompagnement de jeunes adultes / atelier emploi / coach-placeur
- **Valbona Imami**, conseillère en intégration et réinsertion professionnelles, active dans la Fondation depuis mars 2010, bilingue, spécialisée dans la gestion de projets pilotes / coach-placeur
- **Patricia Gienal**, conseillère en intégration et réinsertion professionnelles, active dans la Fondation depuis mars 2011, psychologue de travail, spécialisée dans le Coaching et le Job Coaching
- **Laurence Genoud**, formatrice depuis janvier 2011, psychologue avec spécialisation TCC
- 3 formatrices d'adultes avec brevet fédéral ou formation FSEA
- Une équipe de 14 collaborateurs expérimentés dans l'intégration et la réinsertion professionnelles
- Coordination: **Jens Rogge**, directeur IPT Fribourg, depuis avril 2008

3. Avenir 20-25: le processus



3. Avenir 20-25: le concept

Outils

- Evaluation du potentiel d'insertion à court, moyen et long terme sous un angle social, professionnel et médical
- Coaching individuel de la personne (projet professionnel, empowerment)
- Confrontation à des personnes de différents âges en difficulté
- Gestion du changement
- Définition d'une formation professionnelle réaliste, réalisable dans l'idée d'un projet durable (cours en module et essais en entreprise)
- Validation du projet de formation en entreprise
- Préparation aux aspects pratiques et scolaires de la formation
- Recherche de la place d'apprentissage
- Préparation au début de la formation

- Job Coaching (suivi durant la formation)

3. Collaboration avec le SSR

Concept de collaboration avec les partenaires qui suivent le bénéficiaire / construire sur les fondements qui ont déjà été créés

- Prise de contact téléphonique suite au pré-entretien / durant la phase d'évaluation
- Résultat de l'évaluation du potentiel et plan d'action envoyé à l'assistant social et au secteur MMT du SPE
- Information régulière de l'assistant social et du secteur MMT du SPE sur l'évolution du projet
- Coordination à entreprendre avec l'assistant social, p.ex. bourse
- Feuille de sortie envoyée à l'assistant social et au secteur MMT du SPE

3. Répartition des tâches SSR - IPT

Services sociaux

- > Aide matérielle
- > Lien avec la Commission sociale
- > Assurer la capacité financière
- > Transmission d'infos nécessaires au SASoc (monitorage) et IPT
- > Analyse des besoins

Répartition circonstancielle

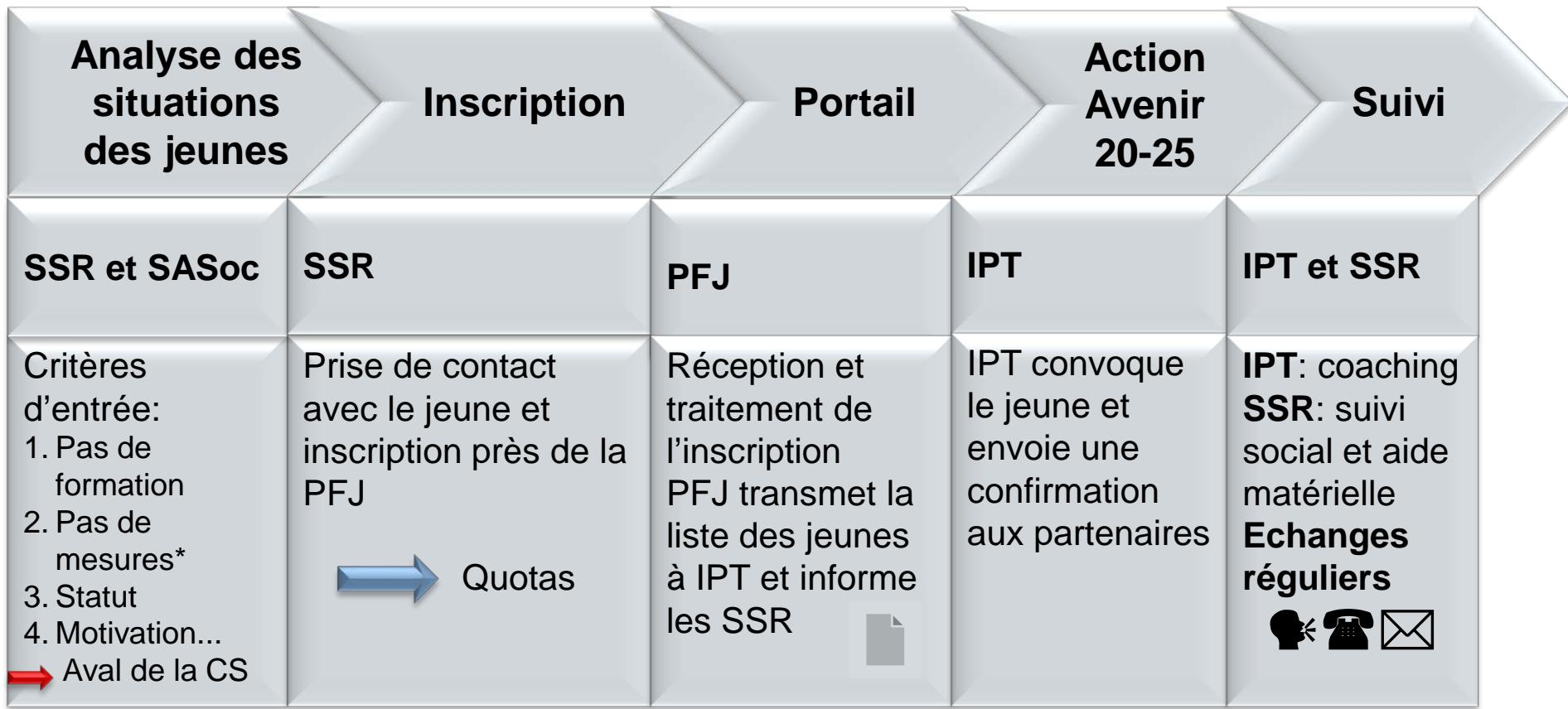
- > Situation individuelle en lien avec le développement du projet de formation (Logement, santé, etc.)

IPT

- > Elaboration de solutions aux problématiques sociales et de formation
- > Collecte et transmission d'infos régulières au SSR (priorité)
- > Demande au SSR en cas de MIS ou autres besoins
- > Bilan de sortie

Coordination conjointe

4. Processus d'identification et inscription



*Désinscription du chômage



> **Formulaire téléchargeable sur site du SFP**
[www.fr.ch/sfp > Formulaires> « Cours d'intégration, SeMo »](http://www.fr.ch/sfp)

4. Processus d'inscription

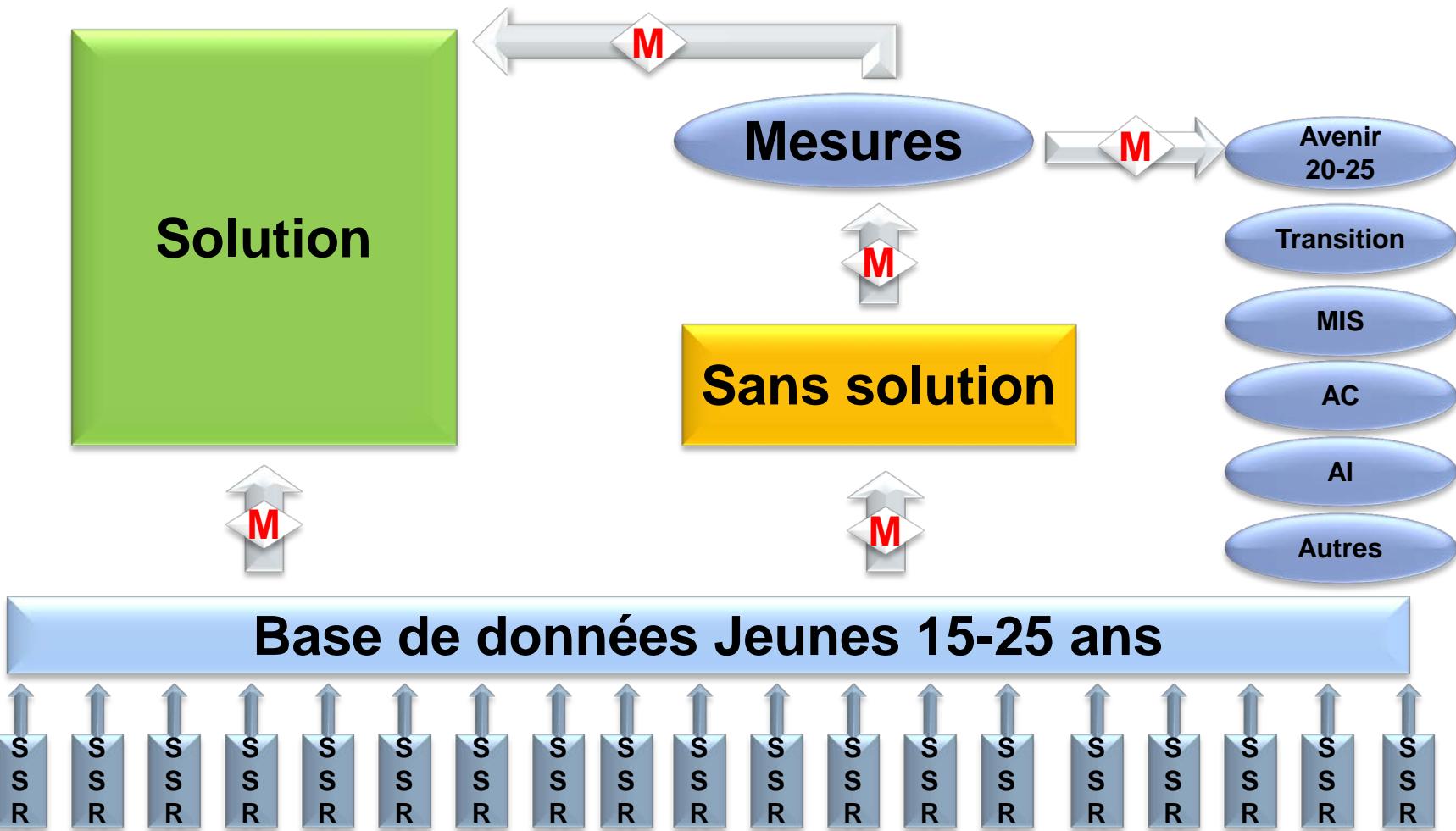
► Formulaire d'inscription

- Disponible sur le site du Service de la formation professionnelle:
http://www.fr.ch/sfp/files/pdf53/FO_4.1.3.11031.pdf
→ « Cours d'intégration, SeMo
- Mentionner « Avenir 20-25 » sur la page 1
- Seulement compléter les pages 1, 2 et 6

► Envoyer tous les documents à: Plateforme Jeunes (PFJ)

EPAI Fribourg
Derrière-les-Remparts 5
1700 Fribourg
026 305 26 14
PFJeunes@fr.ch

5. Processus de suivi - **Monitorage**





ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service public de l'emploi SPE
Amt für den Arbeitsmarkt AMA

Service de l'action sociale SASoc
Kantonales Sozialamt KSA

Questions ?

Personnes de référence:

**SASoc: Sibylla Pigni, Collaboratrice scientifique, sibylla.pigni (at) fr.ch
026 305 80 93**